

## V. Nations Unies

Le rapport intitulé *Le Canada et les Nations Unies 1950*, qui doit paraître prochainement, traitera de la participation du Canada aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Ce rapport renfermera des articles sur chacun des principaux sujets politiques, économiques et sociaux d'ordre international. On y trouvera également des articles sur chacune des institutions spécialisées, sur les commissions du Conseil économique et social ainsi que sur certaines questions juridiques, administratives et budgétaires. L'objet de ce compte rendu est de donner au lecteur un aperçu du genre de problèmes auxquels les Nations Unies ont dû faire face au cours de l'année 1950, de la politique suivie par les représentants du Canada à l'égard de ces problèmes, des motifs de cette politique ainsi que de la portée des décisions prises.

Le Canada a été réélu au Conseil économique et social après une absence d'un an. Les délégations canadiennes ont joué un rôle important tant aux sessions du Conseil qu'aux réunions spéciales sur l'aide à la Corée, qui eurent lieu à New-York en même temps que la cinquième session de l'Assemblée générale. En outre, le Canada a fait partie du Comité spécial pour les réfugiés et les apatrides, dont la première session s'est déroulée sous la présidence du représentant canadien. Notre pays s'est fait représenter à toutes les réunions des institutions spécialisées et à plusieurs séances de leurs commissions ou comités, qui ont eu lieu en 1950. Des délégations officielles ont assisté à la cinquième session de l'Assemblée générale et aux réunions de la Commission intérimaire, qui se sont tenues au cours de l'année. Le Canada a participé à la Conférence de l'assistance technique et envoyé un observateur à la Conférence sur la déclaration de décès des personnes disparues.

Quoique le Canada ne soit plus membre du Conseil de sécurité, l'activité de la délégation permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies ne s'est pas ralentie de façon sensible. Des observateurs canadiens ont assisté à la plupart des séances importantes du Conseil de sécurité et du Conseil de tutelle. Pendant les périodes cruciales de la crise coréenne, le Ministère s'est tenu en relations constantes, par l'entremise du suppléant du délégué permanent du Canada, avec le Secrétaire général de l'ONU et avec diverses délégations à Lake-Success. Les quelques membres de la délégation que le Canada maintient auprès du Bureau européen des Nations Unies à Genève ont également été fort occupés par les travaux de plus de vingt conférences qui eurent lieu dans cette ville.